

Présentation de la formation

THÈME	Parcours de formation Dutreil : application du dispositif aux transmissions de sociétés opérationnelles et aux sociétés holding
PUBLIC CONCERNE	Cette formation est destinée à un public de : <ul style="list-style-type: none"> • CGP, • Expert comptable, • Avocats, • Notaire, • Assureurs, • Banquiers
FORMAT	Présentiel
LIEU	11 quai André Lassagne 69001 LYON
DURÉE	7h00 de formation
VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES	Cette formation valide les heures réglementaires suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Immobilier (carte T) : - • IAS/DDA : 5h00 • IOBSP : - • Notaires : 7h00 • Avocats : 7h00 • Experts-comptables : 7h00
DATES ET HORAIRES	Cette formation est prévue : <ul style="list-style-type: none"> • 29 janvier 2026 de 9h00 à 17h30
TARIF	500,00 € HT soit 600,00 € TTC (TVA 20%) (repas midi inclus)
INTERVENANT(S)	Cette formation sera animée par : <ul style="list-style-type: none"> • Yasemin BAILLY SELVI
PRÉREQUIS	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de prérequis
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Conseiller le dirigeant d'entreprise tout au long de sa vie professionnelle dans la gestion, le développement de son entreprise, • Accompagner le dirigeant d'entreprise dans la transmission de son entreprise, • Conseiller le dirigeant sur les mesures à prendre afin d'anticiper et d'optimiser cette transmission, • Accompagner le dirigeant sur les dispositions à mettre en place pour assurer une continuité de l'entreprise
ASSISTANCE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE	Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 14h00 à 17h30 <ul style="list-style-type: none"> • Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00
PROGRAMME DE LA FORMATION	PARTIE 1 Retour sur les conséquences fiscales des transmissions à titre gratuit A. Les DMTG B. La purge des plus-values II. Rappel du mécanisme A. Un engagement collectif en cours au jour de la mutation à titre gratuit B. Un engagement individuel à compter de la mutation à titre gratuit C. Une fonction de direction avant et après la mutation D. Une réduction de droit en sus de l'exonération partielle

	<p>E. Plus-value sur titres reçus dans le cadre du dispositif Dutreil</p> <p>F. Une exonération limitée aux actifs nécessaires à l'activité opérationnelle</p> <p>III. L'engagement collectif de conservation ou ECC</p> <p>A. ECC seul ou à plusieurs ?</p> <p>B. ECC sur l'intégralité des titres ou uniquement la limite</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quid si cession d'une partie des titres pendant l'ECC ? - Possibilité d'un ECC complémentaire sur les titres non engagés initialement <p>C. ECC à durée fixe ou à tacite reconduction</p> <p>D. Les cas de rupture de l'ECC</p> <p>E. L'engagement réputé acquis</p> <p>IV. L'engagement individuel de conservation ou EIC</p> <p>A. La gestion de l'ECC à tacite reconduction</p> <p>B. Qui doit prendre un engagement individuel de conservation ?</p> <p>C. L'indispensable ECC en complément à l'EIC</p> <p>D. Les cas de rupture de l'ECC</p> <p>V. La fonction de direction</p> <p>A. Qui doit assurer une fonction de direction pendant ECC ?</p> <p>B. Qui doit assurer une fonction de direction pendant EIC ?</p> <p>VI. La donation avec réserve d'usufruit et Dutreil</p> <p>A. Conditions d'application</p> <p>B. Modalités d'aménagement des statuts</p> <p>VII. Les mutations de titres couverts par un engagement Dutreil</p> <p>A. Pendant l'ECC</p> <p>B. Pendant l'EIC</p> <p>VIII. Respect des obligations déclaratives</p> <p>PARTIE 2</p> <p>I Retour sur la typologie des sociétés holding</p> <p>A. Holding passive</p> <p>B. Holding active</p> <p>C. Holding animatrice</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animatrice pure - Animatrice mixte <p>II. Mise en place du dispositif Dutreil en présence d'une holding</p> <p>A. Engagement sur les titres du holding vs engagement sur les titres des filiales</p> <p>B. Eligibilité des holdings</p> <ul style="list-style-type: none"> - Point d'état du contentieux autour de la holding animatrice et de la holding mixte - Les pièges et erreurs à éviter - Les zones d'ombre <p>III. La mise en place d'une holding postérieurement à la mise en place d'un dispositif Dutreil</p> <p>A. Opérations pendant l'ECC</p> <p>B. Opérations pendant l'EIC</p>
<p>MOYENS PÉDAGOGIQUES</p>	<p>En Présentiel :</p> <p>Le formateur disposera d'un support pédagogique format Powerpoint qui sera projeté sur un tableau lors de la formation. Il disposera également d'un tableau de type « paperboard ». Le formateur pourra projeter son écran d'ordinateur pour avoir accès à d'autres outils (Word, Excel, internet exploreur). Une salle sera réservée pour accueillir les stagiaires en fonction du nombre d'inscrits. Le formateur utilisera une pédagogie</p>

	<p>active : il usera de cas pratiques pour illustrer ses propos en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple).</p> <ul style="list-style-type: none"> Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension.
LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI	<p>En présentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> Émargement des apprenants matin et après-midi Réalisation d'un test final de validation <p>Pour toute formation, une attestation sera remise à l'apprenant après validation du test final</p>
MODALITÉ D'INSCRIPTION	<p>Deux possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> En ligne sur le site www.fac-associes.com Sur papier : envoyer le bulletin papier par mail à contact@fac-associes.com ou par voie postale à FAC & Associés 38 rue du maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Les inscriptions doivent être réalisées à minima 2 jours avant le début de la formation
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	<p>FAC&Associés est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Ainsi la majorité des salles réservées pour nos formations présentiels sont des ERP respectant les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite.</p> <p>Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Léa LAURAND Référente Handicap par mail : ll@fac-associes.com ou par téléphone au 06 46 78 02 35 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.</p>
CONTACTS	<p>Téléphone : 04.63.80.93.47</p> <p>Mail : contact@fac-associes.com</p>

Bulletin d'inscription

À retourner à : FAC & Associés 38 Rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

Nous vous prions de bien vouloir compléter la page suivante (Analyse du besoin et positionnement) afin de finaliser votre inscription.

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Formation

Thème	Parcours de formation Dutreil : application du dispositif aux transmissions de sociétés opérationnelles et aux sociétés holding
Date(s) et horaires	29 janvier 2026 de 9h00 à 17h30

Participant

NOM Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Montant HT	500 €
Montant TTC	600 €
Mode de règlement	<input type="checkbox"/> par chèque <input type="checkbox"/> par virement bancaire ¹

RIB¹ :

c/Etabl	c/Guichet	n/Compte	C/Rib
18715	00200	08002701171	77
Domiciliation			BIC
CAISSE D'EPARGNE D'Auvergne ET DU LIMOUSIN			CEPAFRPP871
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)			
FR76	1871	5002	0008 0027 0117 177

¹ Merci d'indiquer le nom et prénom du participant (ou des participants) dans l'ordre de virement

Analyse du besoin et positionnement

1. Quels sont les besoins et les objectifs visés par la formation ?

- Maîtriser les fondamentaux techniques de la gestion de patrimoine ;*
- Approfondir mes connaissances dans la thématique de la formation ;*
- Mettre en pratique les connaissances techniques en rendez-vous client ;*
- Exploiter les données nécessaires à l'analyse patrimoniale (contrat de mariage, acte de donation, déclaration de succession, contrat d'assurance-vie, déclarations fiscales, régimes fiscaux applicables et leurs conséquences...);*
- Analyser les questions juridiques et patrimoniales en rapport avec l'environnement des clients ;*
- Actualiser mes connaissances et intégrer en rendez-vous client les nouveautés issues de l'actualité juridique, fiscale, sociale et patrimoniale ;*
- Autre : à renseigner*

2. Qui est à l'initiative de la demande de cette formation ?

- Salarié*
- Responsable hiérarchique*
- L'Apprenant lui même*

3. Quels sont les effets attendus de la formation ?

- Actualiser mes connaissances et les mettre en pratique lors de mes rendez-vous client*
- Appliquer mes connaissances lors de la réalisation d'audits patrimoniaux et/ou la proposition de préconisations et/ou de stratégies patrimoniales*
- Autre, à renseigner :*

4. Dans quel contexte est survenu ce besoin ?

- Je mets à jour mes connaissances professionnelles de manière régulière et/ou dans le cadre de mes obligations réglementaires de formation*
- J'ai besoin d'acquérir de nouvelles compétences afin de répondre à une demande client et/ou du marché professionnel dans lequel j'évolue*
- Autre, à renseigner :*

5. De quelles connaissances liées à la thématique de formation disposez-vous ?

- Je ne dispose pas de connaissances liées à la formation*
- Je dispose d'un premier niveau de connaissances : j'ai déjà été formé.e sur le sujet et/ou dans le cadre de mon métier je travaille occasionnellement avec cette thématique*
- Je dispose d'un niveau de connaissances approfondi : je suis formé.e régulièrement sur la thématique et/ou dans le cadre de mon métier je travaille régulièrement avec cette thématique*
- Autre : à renseigner*
